

BULLETIN MUNICIPAL
DE
BOEIL-BEZING

DÉCEMBRE 1982

Le Conseil Municipal vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux de santé et de réussite pour 1983.

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés, chers amis,

Ce bulletin d'information municipale ne concerne que les travaux réalisés en 1982.

Vous y trouverez des renseignements sur les activités des Associations communales, ainsi que des informations à caractère administratif pouvant vous être utiles.

Dans un prochain bulletin nous vous ferons un compte rendu concernant les six dernières années du mandat de notre équipe municipale qui se termine en mars 1983.

A cette date j'aurai l'honneur de vous présenter la nouvelle équipe que nous proposerons à vos suffrages.

Cette nouvelle équipe se voudra représentative de l'évolution de notre population et formée d'éléments dévoués, disponibles et compétents.

C'est ainsi, si vous le souhaitez, que nous continuerons à œuvrer ensemble dans le respect de chacun et pour le bien de tous, aidés en cela par tous ceux qui en dehors de l'équipe municipale animent la vie de notre Commune par toutes les activités que l'on y trouve et qui intéressent du plus jeune au plus ancien d'entre nous.

Merci à tous,

Cordialement vôtre,

Le Maire,
Jean-Jacques PEES.

Voirie communale et rurale

I.- PROGRAMME D'ÉLARGISSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Ces travaux sont terminés, ils concernaient des élargissements :

- Rue du Gave,
- Rue du Temple
- Rue de la Gare
- Rue du Bois.

Ces aménagements s'inscrivent dans les plans d'ensemble d'élargissement qui correspondent à ces voies communales.

II.- ENTRETIEN DE LA VOIRIE

L'entretien courant des voies communales et rurales a été effectué par méthode dite « emplois partiels ».

Bâtiments communaux

– TRAVAUX RÉALISÉS –

– BATIMENT P.T.T.

- Construction de deux cheminées ainsi que la rénovation d'une troisième,
- Peintures couloir et cuisine de l'appartement.

– ECOLES

- Réfection complète d'un appartement de fonction,
- Remise en état avec ponçage et vernissage de 130 tables,
- Acquisition d'un poste télé couleur pour l'enseignement,
- Entretien courant des divers bâtiments et équipements.



— MAIRIE

Cette année fera date pour notre Commune puisque le 16 janvier nous avons inauguré la nouvelle Mairie. Celle-ci très bien placée avec les Services Administratifs au rez-de-chaussée et son parking. Elle enrichit de fort belle façon notre patrimoine communal.

— SALLES DE RÉUNIONS

Le premier étage de la Mairie a été aménagé en salles de réunion :

- une salle pour les Clubs,
- une salle pour les Commissions Municipales,
- une salle pour les Associations Communales et Intercommunales qui ont leur siège à Boeil-Bezing.

— LAVOIR

- Réfection du toit du lavoir (petit terrain sport).

— SALLE DES FETES

- Remise en état par remplacement de l'installation de hublots de sécurité.

— TERRAIN DES SPORTS

- Construction du bâtiment douches et vestiaires.

Complexe sportif



— AMÉNAGEMENT 1^{ère} TRANCHE —

L'aménagement concernant la première tranche est maintenant terminé.

Il s'agit de la construction des douches vestiaires ; de la clôture du parking, rue du Bois, de la mise en place de la main courante autour de l'aire de jeu, ainsi que deux bancs.

— Construction de deux courts de tennis et mise en place d'un panneau de réservation pour l'utilisation des courts.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés.

Nous avons inauguré ces nouvelles installations le 25 septembre 1982 en présence des autorités officielles.

Ordures ménagères

Le ramassage a lieu le mercredi après-midi. Un ramassage de verres est organisé périodiquement. Il aura lieu à date fixe dès que le S.I.V.O.M. aura aménagé une aire de stockage prévu.

Le tout est dirigé sur l'usine de Bénéjacq.

Nous rappelons que tout dépôt d'ordures ménagères est interdit sur le territoire de notre commune.

Éclairage public

– INSTALLATION DE LAMPES SUPPLÉMENTAIRES

- Impasse Capsus,
- Rue du Gave,
- Rue d'Angaïs,
- Rue Henri-IV devant la Mairie.

Travaux de défense du Gave de Pau

Chaque année des travaux de défense sont exécutés afin de limiter les dégâts occasionnés par les crues du Gave de Pau.

Cette année de nouveaux aménagements ont été effectués au secteur particulièrement sensible dit « laque bleue ».

Ces travaux sont réalisés sur programme par le Syndicat de Défense contre les inondations du Gave de Pau et pour le compte de la Commune.

Matériel municipal

La Commune a fait l'acquisition d'une tondeuse tractée pour l'entretien des petits espaces verts, ainsi que d'un matériel d'irrigation « moto pompe canon » pour l'irrigation du terrain des sports également d'un photocopieur et d'une machine à calculer.

Nous rappelons que pour ce qui est du matériel prêté aux personnes de la commune « Tables ou chaises » s'adresser à Monsieur Lacrampe René, Conseiller Municipal désigné comme responsable du matériel.

Bureau d'Aide Sociale

Le Bureau d'Aide Sociale dont le Maire est le Président est administré par huit membres.

Ce bureau fait de son mieux pour résoudre les problèmes qui lui sont soumis, chaque fois qu'il est fait appel à lui.

Service d'aide ménagère à domicile

Le service d'aide ménagère à domicile que nous avons créé en 1974 fonctionne à la satisfaction de tous les bénéficiaires.

Il est assuré par deux aides ménagères.

Toute personne qui souhaite obtenir des renseignements ou information est invitée à s'adresser à Monsieur le Maire.

Le Bureau d'Aide Sociale assure la coordination des activités d'entraide dans la Commune.

Club du troisième âge

Créé depuis 1976 ce Club « Soleil d'automne » se montre des plus actifs, étant animé par un Président et un Bureau dynamiqués.

— LE CLUB « SOLEIL D'AUTOMNE » —

Comment a vécu le Club « SOLEIL D'AUTOMNE » depuis la parution du Bulletin Municipal de décembre 1981 ?

Comme les peuples heureux, sans histoire(s).

Mais pas inactif pour autant.

Outre les manifestations devenues rituelles de fin et début d'année (goûter de Noël, tombola, fête des rois) et les réunions hebdomadaires du jeudi après-midi qui sont toujours très suivies nous avons pu organiser un voyage de huit jours à Nice qui a permis à ses quarante-neuf participants de retrouver ou de découvrir les merveilles de la Côte d'Azur de Toulon à Monte-Carlo ainsi que la beauté sauvage de l'arrière-pays niçois.

Quelques sorties d'une journée agrémentées toujours d'un bon repas ont jalonné le courant de l'année et pour terminer au mois d'octobre avait lieu à la salle communale une journée « PORTES OUVERTES ».

Gros succès de cette manifestation qui a permis à de nombreux habitants de Boeil-Bezing et des environs d'admirer les divers travaux de crochet, d'aiguilles, de couture, etc... exécutés par les membres du Club.

Que pouvons-nous donc souhaiter ?

C'est que de nombreux hésitants viennent se joindre à nous et ainsi renforcer les liens amicaux entre tous les habitants de notre village que je tiens au nom du Bureau unanime à remercier chaleureusement d'abord pour l'excellent accueil réservé aux vendeurs de billets de Tombola et ensuite pour la générosité de leurs dons.

Encore merci et j'espère à bientôt.

Le Président,
Laurent Lacambre

Boeil-Bezing sport et culture

Le Boeil-Bezing Sport et Culture prend une grande place dans notre Commune de part ses nombreuses et diverses activités.

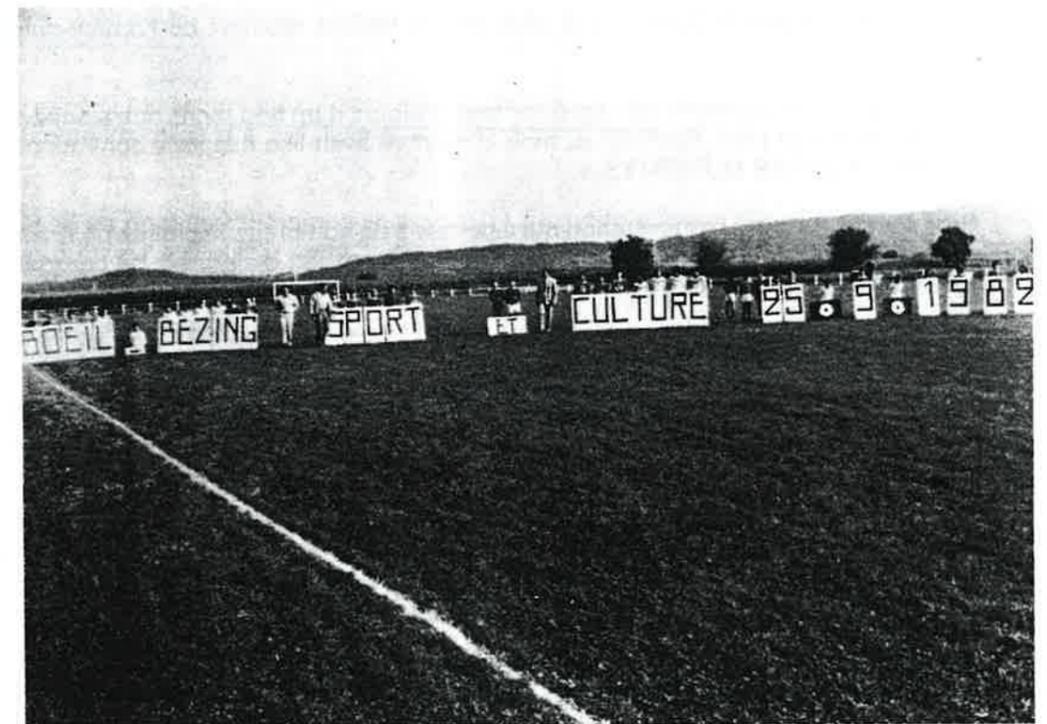
Il faut saluer le dévouement sans relâche de ses animateurs, qui tous, bénévolement apportent leur contribution afin d'assurer la bonne marche et même le développement de ce grand club (aux 330 licences).

Une nouvelle activité a démarré cette année :

« Section tennis »

Sections :

— Football,	— Gymnastique,	— Jeux de société,
— Danse,	— Montagne,	— Bibliothèque,
— Musique,	— Photo,	— Tennis.



Anciens combattants

L'Association locale comprend les anciens de 14/18, les combattants de 1939/45, ceux de l'A.F.N. et d'Indochine.

Elle organise les cérémonies officielles ainsi qu'un banquet le 11 novembre.

Cette association est ouverte à tous les combattants.

S'adresser à son Président, tous les combattants intéressés y seront les bienvenus.

Association de chasse

La société de chasse de Boeil-Bezing est affiliée à la Ribère qui regroupe plusieurs communes.

Elle assure le repeuplement du gibier, organise des battues ainsi qu'un banquet ou sont invités chasseurs et propriétaires.

Il y a actuellement 72 chasseurs dans notre commune.

Les services administratifs de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert tous les jours de

17 h. 15 à 19 h.

FERME LE SAMEDI

Monsieur Pees, Maire, reçoit sur rendez-vous, soit en mairie ou à son domicile, 42, rue Henri-IV.

Sauf cas de force majeure on peut aussi le rencontrer en mairie de 18 h. 30 à 19 heures.

Vous pouvez exprimer vos désirs ou doléances sur un cahier mis en permanence à votre disposition en mairie.

Révision de la liste électorale pour 1982

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au 31 décembre 1982.

Présenter le livret de famille ou le livret militaire ou la carte d'identité.

Il est rappelé que l'inscription est obligatoire mais non automatique.

Elle concerne :

- les jeunes gens âgés de 18 ans au 28.2.1983,
- les personnes ayant changé de domicile,
- les naturalisés.

Les électeurs ou électrices qui se trouveraient omis ne pourront attribuer leur non inscription qu'à leur négligence.

Recensement militaire classe 1985

Les jeunes gens nés en 1965 doivent se faire recenser à la mairie aux dates suivantes :

- Nés au cours du 1^{er} trimestre 1965 : en janvier 1983,
- Nés au cours du 2^e trimestre 1965 : en avril 1983,
- Nés au cours du 3^e trimestre 1965 : en juillet 1983,
- Nés au cours du 4^e trimestre 1965 : en octobre 1983.

Renseignements utiles pour obtenir :

	S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR
Extrait et bulletin de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos nom, prénom, date de naissance et joindre une enveloppe timbrée.
Extrait et bulletin de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos nom, prénom, date de mariage et joindre une enveloppe timbrée.
Extrait et bulletin de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Indiquer la date du décès et joindre une enveloppe timbrée.
Fiche état civil familiale ou individuelle	Mairie de votre choix	Livret de famille.
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité (récentes), 1 timbre fiscal (100,00 F), le livret de famille et l'ancienne carte en cas de renouvellement.
Passeport	Mairie du domicile	2 photos d'identité récentes, 1 timbre fiscal à 240 F, la carte d'identité et le livret de famille (éventuellement le passeport périmé).
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille
Casier judiciaire Mle 3	Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	Donner son état civil et son adresse.
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille + pièces prouvant la nationalité française.
Livret de famille (copie)	Mairie du lieu de mariage	Fournir toutes dates nécessaires.
Carte grise	Préfecture de Pau	Demande sur formulaire, certificat de vente, carte grise barrée, certificat de non gage pour véhicules venant d'un autre département.